



CHARTRE D'ETHIQUE FINANCIERE



Vantiva dispose d'un Code d'éthique mondial (le " **Code** ") qui s'applique à tous les collaborateurs.

Outre les devoirs détaillés dans le Code, en raison de mon rôle actif dans l'évaluation et la communication des résultats financiers de Vantiva, je reconnais que je joue un rôle clé dans la gouvernance d'entreprise. Dans le cadre de ce rôle, je veillerai à ce que les intérêts des parties prenantes soient équilibrés, protégés et préservés de manière appropriée.

En conséquence, la présente Charte d'éthique financière de Vantiva (la " **Charte** ") énonce les principes que les collaborateurs financiers sont censés respecter et défendre.

La Charte énonce des règles concernant les responsabilités individuelles et celles des pairs, ainsi que les responsabilités envers la société, le public et les autres parties prenantes.

Je confirme par la présente que je respecterai et défendrai les principes et responsabilités suivants qui régissent ma conduite professionnelle et éthique.

Au mieux de mes connaissances et de mes capacités :

1. J'agirai avec honnêteté et intégrité, et j'éviterai les conflits d'intérêts réels ou apparents dans mes relations personnelles et professionnelles.
2. Je fournirai des informations précises, complètes, objectives, pertinentes, opportunes et compréhensibles.
3. Je me conformerai à toutes les règles et réglementations applicables des gouvernements fédéraux, étatiques, provinciaux et locaux, ainsi qu'aux autres organismes de réglementation privés et publics appropriés.
4. J'agirai de bonne foi, de manière responsable, avec le soin, la compétence et la diligence nécessaires, sans déformer les faits importants ni permettre que mon jugement indépendant soit subordonné.
5. Je respecterai la confidentialité des informations acquises dans le cadre de mon travail, sauf si je suis autorisé ou légalement obligé de les divulguer. Je n'utiliserai pas les informations confidentielles acquises dans le cadre de mon travail pour en tirer un avantage personnel.
6. Je partagerai les connaissances et maintiendrai les compétences importantes et pertinentes pour les besoins de mes collaborateurs.
7. Je promouvrai de manière proactive un comportement éthique dans mon environnement de travail et ma communauté, en soutenant mes collègues dans leur respect de cette charte.
8. J'utiliserai de manière responsable et contrôlerai tous les actifs et ressources employés ou qui me sont confiés.
9. Je signalerai les violations connues ou présumées de la présente Charte conformément à la politique de dénonciation de Vantiva et à toutes les règles de procédure applicables.

Vantiva a l'intention de faire de la présente Charte son code de déontologie écrit dans le cadre des V-CTRL et dans le respect des normes énoncées par la réglementation française et européenne (LSF, 8e directive).

En signant ce formulaire, je m'engage à m'y conformer.